

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 16 avril 2024, à compter de 18h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame la mairesse Chantal Thibault, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Yvon Charette
Luc Richard
Robert Paquin

Messieurs les conseillers Noël Beaulé et Jean-François Baril sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière est présente.

2024-04-80 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour.

Adoptée

2024-04-81 Dossier Lison Beaulieu et Joël Charland

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'approuver le plan d'implantation pour l'émission du permis de construction sur le lot 2 999 752 au cadastre du Québec. Le bâtiment ne sera plus dans la bande riveraine et le conseil autorise une diminution de la marge avant.

Adoptée

2023-04-82 Dossier Line Vézina – mandater un notaire et autorisation des signatures

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et majoritairement résolu d'autoriser la vente des lots 3 000 943 et 3 000 935 au cadastre du Québec, pour la somme d'un dollar à madame Line Vézina.

La municipalité assumera les frais pour l'acte notarié.

Madame la mairesse et/ou monsieur le maire suppléant et madame la directrice générale greffière-trésorière et/ou greffière-trésorière adjointe et/ou le directeur général adjoint par intérim à signer pour et au nom de la municipalité.

La municipalité finalisera une partie du la rue Germain jusqu'au lot vendu à Mme Vézina.

Adoptée

Monsieur le conseiller Luc Richard arrive à 18h22 pendant la discussion du sujet SDEM.

2024-04-83 SDEM

Considérant que la Municipalité de Rivière-Héva envisageait initialement d'adhérer à la SDEM et d'y contribuer financièrement;

Considérant que la Municipalité de Rivière-Héva y reconnaissait les avantages potentiels de cette association en termes de développement économique et de soutien aux entreprises locales;

Considérant que ces avantages pouvaient inclure l'accès à des ressources, des programmes de développement et de partenariats économiques;

Considérant qu'une somme de 75,000\$ est attribuée pour le pôle de développement économique d'où son importance accordée par la MRCVO;

Considérant que ces fonds peuvent être alloués à diverses initiatives visant à stimuler la croissance économique, à soutenir les entreprises locales, à créer des emplois et à favoriser l'innovation;

Considérant que la Municipalité de Rivière-Héva pourrait bénéficier de cette allocation pour soutenir ses propres initiatives de développement économique car nous ignorons comment ces fonds sont utilisés et que notre secteur est inclus dans le pôle reconnu par la MRCVO;

Considérant que la Municipalité de Rivière-Héva a pris la décision de se dissocier de l'entente avec la SDEM en raison de préoccupations concernant la représentation au sein de conseil d'administration;

Considérant que cette situation pourrait indiquer des désaccords sur la manière dont les intérêts de la Municipalité sont représentés ou gérés au sein de cette structure;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et majoritairement résolu que la Municipalité de Rivière-Héva soit dissociée de l'entente de la SDEM.

Adoptée

Période de questions

Aucune question

2024-04-84 Levée de la séance

À 18h24 il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et majoritairement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse